



**Union Internationale des Télécommunications  
Bureau Régional pour l'Afrique**

Réf: ROA/ADD/AR/ma/L044/20

Addis Abeba, le 22 juin 2020

- Aux administrations des Etats membres de l'UIT dans la région Afrique;
- Aux régulateurs de la région Afrique;
- Aux membres du secteur UIT-D de la région Afrique ;
- Aux établissements universitaires de la région Afrique ;
- Aux organisations régionales et internationales concernées

**Objet : Centres d'Excellence UIT pour l'Afrique - Formation en ligne sur la « Régulation des services financiers digitaux et des FinTechs », 5 - 31 octobre 2020**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir d'inviter votre organisation à participer à la formation sur la « **Régulation des services financiers digitaux et des FinTechs** » qui aura lieu en ligne, du **5 au 31 octobre 2020**. Cette formation est organisée conjointement par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) dans le cadre du programme de radio diffusion numérique sous l'égide des Centres d'Excellence de l'UIT pour la région Afrique. Cette formation sera dispensée uniquement en français.

L'objectif de cette formation est de fournir un aperçu des éléments qui, ensemble, constituent un environnement propice aux services financiers digitaux : politique, réglementation et capacité pédagogique. Le cours présente également de nouveaux problèmes tels que la confidentialité des données et les crypto-monnaies qui n'étaient pas généralement dans l'agenda des régulateurs financiers il y a une décennie.

Des informations détaillées sur cette formation sont décrites dans la description de la formation qui peut être téléchargée à partir du portail de l'académie de l'UIT à l'adresse suivante: <https://academy.itu.int/training-courses/full-catalogue/regulation-des-services-financiers-digitaux-et-des-fintechs-0>.

La formation est destinée à toutes les personnes qui sont impliquées dans la réglementation et la supervision des services financiers digitaux au sein des agences/autorités des ministères, ou ceux responsables de la conformité au sein des opérateurs privés. De manière non exhaustive, le cours est destiné aux personnels des :

- Ministères de l'économie numérique ;
- Autorités de régulation des postes et télécommunications ;
- Banques centrales ;

- Des banques commerciales ;
- FinTechs ;
- Prestataires de services financiers digitaux.

Si vous souhaitez participer à cette formation, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire en ligne, au plus tard le **27 septembre 2020**, sur le site web de l'académie de l'UIT à <https://academy.itu.int/training-courses/full-catalogue/regulation-des-services-financiers-digitaux-et-des-fintechs-0>. Les conditions de paiement des frais d'inscription à cette formation sont spécifiées dans la description de la formation.

Dr. André Onana, Coordonnateur du Projet du Centre d'Excellence à l'ESMT ([andre.onana@esmt.sn](mailto:andre.onana@esmt.sn)) et M. Emmanuel Niyikora, Responsable de Programme, bureau de zone UIT pour l'Afrique de l'Ouest, Dakar ([emmanuel.niyikora@itu.int](mailto:emmanuel.niyikora@itu.int)) sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous nous réjouissons de votre participation active et de votre contribution à cette formation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Andrew Rugege  
Directeur régional pour l'Afrique et  
Représentant auprès de la CEA et de la CUA